

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 40

Artikel: Extrait d'un rapport de police
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en tête avant de se mettre au lit, il faut avoir soin de se retourner plus d'une fois entre ses draps, de peur qu'à la place où il resterait déposé, il ne troue l'estomac. En tout cas, avec le 1911, il n'y a rien à craindre. (*Ils se quittent*).

V. F.

Au premier. — Dans un grand magasin ; un monsieur court nerveusement d'un endroit à un autre, ayant l'air de chercher quelque chose.

Un employé s'approche, souriant :

— Puis-je vous être utile, monsieur ?

— Je ne sais pas... J'ai perdu ma femme.

— Ah ! fait l'employé, en montrant la galerie ; le rayon de deuil est au premier.

Coincidence. — Dans une ville du nord du canton, célèbre pour l'abondance de ses sobriquets, il arriva, le fait est authentique, que le nommé *Cassette* épousa la *Coquemard* et le destin voulut que l'ami *Toupin* fut témoin du mariage.

FRANÇAIS GERMAIN

UN de nos industriels a reçu la lettre suivante, nouvel échantillon de français germain. Nous taisons les noms.

« Nous remercions votre adresse honorée à un de nos correspondants, et nous nous permettons de vous offrir nos services pour la décharge de nos affaires sur le territoire de la protection de la loi industrielle.

» Au contraire de nos collègues, nous ne nous occupons pas seulement des annonces, des échantillons, des marques de fabrique et des brevets, mais nous tâchons surtout de les utiliser ; de cet effet nous sommes toujours en relation avec des gens entreprenants et qui possèdent de grands capitaux.

» Ayant été actifs plusieurs années dans des bureaux des brevets du pays et de l'étranger nous sommes en état de vous donner de bons conseils dans vos affaires des brevets, et surtout nous nous occupons bien des cas compliqués. Nous vous assurons que tous vos ordres seront exécutés prompt, répondant aux faits et de bon marché.

» Nos localités se trouvent près du bureau officiel de la propriété intellectuelle, qu'elle circonstance nous le fait possible de prendre nos informations sur une décharge des dispositions directement de cette autorité.

» Nous vous prions de bien vouloir vous adresser à nous, au cas que vous aurez à exécuter des affaires de brevets, afin que nous puissions compter vous aussi avec nos clients.

» Veuillez, etc. »

Enfant martyr. — Toto — huit ans — s'est enfui du domicile maternel. Il a erré pendant deux jours et deux nuits de rue en banc, et de banc en banlieue, pour venir finalement s'échouer entre les bras soupçonneux de deux agents de la force publique. Les représentants de la loi ont naturellement conduit au poste le plus proche le hirsute petit vagabond.

— Où demeures-tu ? lui demande le commissaire.

— Je ne sais pas, marmote Toto, hermétique et larmoyant.

— Comment, tu ne sais pas ? Alors, tu ne connais pas ta mère ?

— Si fait, que je la connais, sanglote Toto. Je la connais même trop bien.

— En ce cas, dis-nous son adresse.

— Jamais de la vie ! Pour que vous m'y rameniez !

— Alors quoi ? C'est donc qu'elle te donne des coups !

— Non, c'est bien pis : elle me peigne.

La livraison d'*octobre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

La poésie politique et sociale chez les Tchèques, par Louis Léger, de l'Institut. — L'étranger. Conte, par F. Chavannes. — Presse suisse et politique étrangère, par Félix Bonjour, conseiller national. — L'homme dans le rang, par Robert de Traz. (Seconde et dernière partie.) — Dans la Caroline du Sud, par Edouard Dufour. — La veuve. Nouvelle, par Charles Gos. — La proposition Berchtold et la décentralisation en Turquie, par A. Adossides. — Variétés : La Finlande d'après son atlas, par J.-El. David. — Chroniques parisiennes, allemande, russe, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque Universelle*, Avenue de la Gare, 23, Lausanne (Suisse).

La journée de huit heures. — Dans un hôpital, un malade à l'infirmerie :

— Pardon, mademoiselle, quand m'apporterez-vous ma potion ?

— Pas aujourd'hui ; ma journée de huit heures est terminée.

Extrait d'un rapport de police. — « Cet individu a mené jusqu'ici une vie de bâton de chaise, dont le dossier est à la préfecture... »

UNE CANDIDATURE

Monsieur Evariste Badaud n'était pas ce que l'on est convenu d'appeler un arriviste, un ambitieux. Modeste rentier, cultivant les fruits de son jardin en même temps qu'une douce manie consistant à collectionner des boîtes d'allumettes, il n'eût, certes, jamais songé à briguer les suffrages de ses concitoyens sans les objurgations réitérées de madame Badaud, son épouse.

Cette dernière, avec ses amies, la femme du notaire, la pharmacienne et la préfète, formaient la bonne société, la « sociabilité » de Collignou, petit bourg du pied du..., mais, soyons discret. Or, le pharmacien était député, le notaire était syndic et le préfet était... préfet. Seul, monsieur Badaud n'assumait aucune charge publique, ce qui désolait son épouse en qui vibraient tous les instincts d'une grande politique. Pour un peu, elle se fût comparée à Catherine de Médicis, qu'elle citait d'ailleurs une bonne demi-douzaine de fois à chacun des « cafés » de ces dames.

De là à suggérer à son mari qu'il était l'homme qu'attendaient les Collignounais pour succéder à M. Panet, municipal, qui se retirait des affaires publiques, il n'y avait, comme on dit, qu'un pas, qui fut vite franchi.

Malgré son apathie et son amour de la vie calme et amorphe qu'il menait, M. Badaud ne pouvait refuser quoi que ce fût à celle qu'il nommait emphatiquement son guide moral, ce que d'autres, moins galants, préféreraient « son gouvernement ».

Il posa donc sa candidature, au grand étonnement de ses combourgeois.

Ce fut dès lors la vie agitée, fatigante, enflévrée ; les séances de son comité ; ce furent les harangues ; ce furent — hélas ! hélas ! — les soirées passées au Club des Amis, le plus distingué en même temps que le seul cercle de Collignou, soirées passées à argumenter pour ou contre l'édification d'un logis pour l'agent de police, question passionnante dont l'origine était contemporaine de la question des Balkans et dont l'importance, vous vous en rendez compte...

Monsieur Badaud alla jusqu'à prononcer un grand discours improvisé... pendant deux ou trois semaines en collaboration avec madame sa femme. Ce morceau, d'une éloquence remarquable quoique incompréhensible, débutait par une période (le mot est de madame Badaud) qui prenait à parti ex-abrupto (comme le déclara le notaire) l'hydre (M. Axonge, pharmacien, dixit) du matérialisme envahissant (ces derniers termes venant en ligne directe d'un discours de M. Jaurès).

Et elle redondait cette période : « Devant mes

yeux se dresse, voile ténébreux né d'un obscurantisme que seule une démagogie effrénée put inspirer à des sociologues d'un arrivisme éhonté, le flot envahisseur des jérémiades intéressées que font entendre des zéloteurs fanatiques d'une conception toute métaphysique dont ils se font les thuriféraires en plagiant les formules... » et cela continuait ainsi jusqu'à ce que, à bout de souffle, l'orateur apostrophât l'hydre susdite.

Ce galimatias eut un succès colossal. « Pensez-vous s'il parle bien, on n'y a seulement rien compris ! » Quelques « demis » judicieusement offerts firent encore davantage pour la cause du candidat.

Madame Badaud exultait ; ses amies la complimentaient avec des sourires jalousement et progressivement pincés ; M. Badaud se faisait à sa gloire prochaine, tout allait donc pour le mieux.

Le triomphe était sûr d'après la future municipale, qui appuyait ce pronostic d'arguments comparatifs tirés de l'histoire de Catherine de Médicis, son modèle.

Une quinzaine se passa, puis un phénomène bizarre et inattendu se produisit. Le candidat renâclait. Sous la lampe du foyer conjugal, lorsque des soucis d'éloquence ne le forçaient point à châtier son langage — à sa façon — il osait avouer à son épouse suffoquée qu'il en avait assez de toutes ces « simagrées ».

— Je n'aime rien tant ces « fregatzes », expliquait-il.

Il est de fait que les parties de cave, les soirées de cercle, les demis pris et offerts au café, dérangeaient singulièrement la calme ordonnance de son existence.

Madame Badaud fut atterrée ; comment, elle ne serait pas municipale ; ses bonnes amies auraient cette joie de la voir échouer à l'instant où la réussite semblait assurée ? Ah ! mais non ! on allait voir ça !

Que dit-elle à son pusillanime conjoint, quels arguments fit-elle valoir ? Nous ignorons ; mais M. Badaud fut forcé, bien malgré lui, de reprendre cette vie qu'il qualifiait dédaigneusement de vie de bohème, et dut réingurgiter force liquides et reprendre ses harangues. Il réédita même les apostrophes à l'hydre et toutes choses furent de nouveau en l'état où les souhaitait madame son guide moral.

Mais, sans que rien ne l'eût fait prévoir, tant de bonne volonté, tant de sacrifices de sa part, tant de volonté tout court chez sa femme, ne furent pas comptés au candidat malgré lui.

L'épicier de la rue du Lac, dont on n'avait pas tenu compte, parce que tellement en dehors de la « société », faisait des progrès et, sans nulle prospopée, conquérait des suffrages.

Ce qui devait arriver arriva. Le grand jour, M. Badaud qui, toute l'après-midi, s'était promené dans sa redingote de nocce sur la place, se vit cruellement préférer son rival. Comme fiche de consolation, il obtint deux voix, celle du tannier, son débiteur, et la sienne ; ce fut du moins le bruit qui courut.

Ce piteux résultat le laissa froid ; je crois même pouvoir assurer qu'il en fut intérieurement réjoui.

Il n'en fut pas de même de madame son épouse et la phrase dont elle accueillit son évincé de mari, me servira à la fois de conclusion, d'apologie et de morale :

— Je te l'avais bien dit, tatipotze, que tu n'étais bon qu'à planter tes choux et étiqueter tes boîtes d'allumettes. Si tu m'avais écouté, tu n'aurais pas subi cet affront. Mais voilà, vous autres, les hommes... !

O femme ! sphynx énigmatique, ajouterais-je, si je ne craignais de peiner quelqu'un (mais oui, madame) que je prise fort.

B. STENNA.